



flash

www.peronnas.com - juillet 2019 - bulletin municipal n°144



ETAT CIVIL

NAISSANCES

13 avril	Denilson Junior GOMES MONTEIRO
14 avril	Louisa DUTEL
16 avril	Aminata-Diallo CONDE
24 avril	Quentin PAGNY
25 avril	Eliezeane NDOMBAXI
30 avril	Caly HENRIO
13 mai	Noa JOUGLA MELQUIOND
15 mai	Souheyl RHALEM
24 mai	Oscar FIORELLINI
28 mai	Mohamed GUIDOUM
5 juin	Gwenaëlle ANIZON
24 juin	Sahim LANDOULSI
28 juin	Enzo SEMBA
30 juin	Lina EL MOUDANE

MARIAGES

26 avril	Joseph STUDER et Marine GLORIAN
27 avril	François NERGOUX et Sylvie LESCUYER
25 mai	Cyrille MARTIN et Laura LUCIANI
25 mai	Sébastien BOSCHMANS et Maëva POINSOT
25 mai	Alain MUNOZ et Elodie PERDRIX
08 juin	Thomas CLAIR et Agathe CORDENOD
15 juin	Ludovic BARD et KENZA ES-SBAI
15 juin	Christophe LAURENT et Ingrid Christina JAKOBSSON
	Martin POBEL et Justine PROMONET
	Alain AUDISIO et Christelle ROUTHIER

DÉCÈS

28 mars	Jean-Pierre FERRET 70 ans
29 mars	Lysiane BELLEVERGE 56 ans
01 avril	Eric GUY 56 ans
02 avril	Marie-Solange BORNACHOT épouse RIGAUD 75 ans
15 avril	Micheline BERNARD veuve AMANS 89 ans
18 avril	Bernard BAILLY 73 ans
22 avril	Albert BURLON 76 ans
26 avril	Jérôme GROUSSET 47 ans
03 mai	Daniel PÉLISSON 83 ans
03 mai	Raymond PERCHOUX 95 ans
14 mai	Suzette SELLIER veuve MAILLARD 86 ans
19 mai	Marie CHOULET épouse PIOUS 98 ans
23 mai	Paul DOTHAL 82 ans
01 juin	Jacqueline GAY épouse PATON 71 ans
03 juin	Colette QUIVET dit DEBOURG épouse BRAZIER 75 ans
08 juin	Ginette DUGAD 91 ans
10 juin	Suzanne BARRAUD veuve CHINIARD 89 ans
11 juin	Julie CHAMONAZ épouse GENOUD 88 ans
28 juin	Suzanne DALLOZ-BOURGUIGNON veuve BAILLY 96 ans

SOMMAIRE

1 ÉDITO

2 AGENDA

3 VISAGES

6 INFOS MUNICIPALES

7 TRAVAUX

11 L'AGORA

12 MÉDIATHÈQUE

13 VIE À PÉRONNAS

18 JEUNESSE

22 ENVIRONNEMENT
DÉVELOPPEMENT DURABLE

26 COMMUNIQUÉS

27 PAROLE AUX ASSOCIATIONS

31 INFOS PRATIQUES

33 PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Bulletin municipal trimestriel gratuit
N°ISSN 1269-665X
Directeur de la publication :
Christian CHANEL
Rédaction : Mairie, population
et associations
Crédit photos : Mairie et associations
Création graphique : Suzanne BOLZE
06 72 61 70 29
Impression : ESTIMPRIM ZA Craye
25110 AUTECHAUX
Distribution : Mairie
Pour tout problème de distribution
appelez la mairie 04 74 32 31 50
Tirage : 3 500 exemplaires





Péronnas honore ses anciens Maires

Mandat après mandat, se sont succédés à Péronnas, des Maires dont le seul but était le bien de leur commune. C'est pourquoi, quelques lieux, qu'il s'agisse de rue ou de bâtiments publics, portent désormais leur nom, et rappellent à la population comment l'histoire de la commune s'est peu à peu construite.

En 1965, André PAGNEUX a été élu Maire, avec comme adjoint Pierre CHAMBAUD, qui lui succédera lors de son décès, en 1970. Une rue porte son nom, car il avait fait se développer ce quartier et avait effectué un travail courageux pendant la guerre pour les jeunes maquisards de la commune, en leur fournissant de faux papiers. Cette rue jouxte celle du 6 juin 1944, qui a été le lieu d'un piège tendu par la milice provoquant la mort de 2 maquisards.

Pierre CHAMBAUD, Maire de 1970 à 1983, a été un homme visionnaire qui a anticipé l'évolution de Péronnas. D'ailleurs, il a contribué à donner une identité forte à la commune, ce que va entériner le référendum du 13 mai 1973, qui proposait une fusion de 5 communes, dont Péronnas et Bourg-en-Bresse. Il a été rejeté massivement par les Péronnassiens à plus de 96 %.

Pierre CHAMBAUD avait fait acquérir des terrains, pour permettre la construction du collège des Côtes et du gymnase COSEC. Le centre administratif, inauguré en 1980, hébergeait à l'époque des structures médicales, la Poste, les impôts. Ce bâtiment a par la suite été réhabilité et comprend désormais, les pôles médical et socio-culturel, la Poste et le relais d'assistantes maternelles.

Une autre de ses nombreuses réalisations a été la construction de la salle polyvalente. À l'époque le lieu

d'implantation projeté était un marécage, et ne soulevait pas l'enthousiasme général. L'avenir lui a donné raison puisque ce quartier est devenu une aire de loisirs, très fréquentée par toutes les générations.

Cet engouement du public pour ce lieu, va permettre à l'équipe municipale suivante de construire le complexe socio- sportif, qui porte le nom de Marc BERNARDIN, Maire de 1983 à 2001.

Ce vendredi 12 juillet, en accord et en présence de sa famille, la salle des fêtes a été dénommée « Salle des fêtes Pierre CHAMBAUD ».

Péronnas rend ainsi hommage à un homme qui a su conduire le destin de sa commune, comme le chef d'entreprise qu'il était, la faisant passer de commune rurale en ville moderne. Merci à vous, Monsieur Pierre CHAMBAUD de toute votre action et de celle des Maires de votre famille qui vous ont précédés comme Maires de Péronnas.

Christian CHANEL - Maire



> 1979 : terrain marécageux, lieu d'implantation de la salle des fêtes

AGENDA

AOÛT

■ Jeudi 15 • **CHALLENGE MARVIE** - Pétanque Club, Bar Coubertin

■ Dimanche 25 • **RANDONNÉE RENÉ TERRIER** - Amicale des donneurs de sang, départ Rotonde 220

SEPTEMBRE

■ Samedi 7 • **FORUM DES ASSOCIATIONS** - Salle des fêtes

■ Lundi 9 • **DON DU SANG** - Amicale des donneurs de sang, Espace Rencontre

■ Samedi 14 • **CONCOURS BELOTE ET REPAS** - Classes 1 et 6, Rotonde 220

■ Jeudi 19 • **DON DU SANG** - Amicale des donneurs de sang, Espace Rencontre

■ Vendredi 20 • **APÉRITIF «BAR À VIN»** - Classes 3 et 8, Espace Rencontre

■ Dimanche 22 • **THÉ DANSANT** - Classes 2 et 7, Salle des fêtes

■ Jeudi 26 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - Chiffres et Lettres, Salle Carronnières

■ Vendredi 27 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - Club des Aînés, Rotonde 220

■ Samedi 28 • **CONCERT «COURANT D'EIRE»** - Classes 4 et 9, Salle des fêtes

■ Samedi 28 Dimanche 29 • **CONCOURS D'OBÉISSANCE** - Sport Loisir Can'Ain, Terrain des Mûriers

OCTOBRE

■ Samedi 5 • **CONCOURS BELOTE ET REPAS CHOUCROUTE** - Amicale des donneurs de sang, Rotonde 220

■ Dimanche 6 • **THÉ DANSANT** - FNACA, Salle des fêtes

■ Lundi 7 • **CONCOURS DE BELOTE** - Club des Aînés, Rotonde 220

■ Vendredi 11 • **SOIRÉE DÉPILAGE DU MAÏS** - Péronnas animation culture, Ateliers municipaux

■ Samedi 12 • **EXPOSITION PEINTRES AMATEURS** - Commission culture, Salle des fêtes

■ Dimanche 13 • **BROC DES GEEK** - Sou des Ecoles, Salle des fêtes

■ Dimanche 13 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - Classes 0 et 5, Rotonde 75

■ Vendredi 18 • **CONCERT** - Ligue contre le cancer, Auditorium

■ Vendredi 18 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - ASP Tennis, Rotonde 75

■ Samedi 19 • **BAL DANSANT** - Bluepattcountry, Salle des fêtes

■ Samedi 19 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - Pétanque Club, Rotonde 75

■ Mercredi 23 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - FNACA, Rotonde 220

■ Dimanche 27 • **SALON DES PRODUITS DU TERROIR** - Mosaïque, Salle des fêtes

NOVEMBRE

■ Vendredi 8 Samedi 9 • **VENTE DE BOUDIN** - Classes 0 et 5, Voie publique

■ Vendredi 8 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - Passion danse, Rotonde 75

■ Samedi 9 • **CHAMPIONNAT FRANCE (phase 1)** - Scrabble, Rotonde 220

■ Dimanche 10 • **BOURSE AUX JOUETS** - Association du personnel communal, Salle des fêtes

■ Lundi 11 • **CÉRÉMONIE COMMÉMORATION «14/18»** - Rotonde 220

■ Vendredi 15 • **REMISE PRIX FLEURISSEMENT** - Commission embellissement, Salle des fêtes

■ Vendredi 15 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - ATRP, Rotonde 220

■ Samedi 16 • **LOTO** - ASP Basket, Salle des fêtes

■ Dimanche 17 • **BANQUET DES AÎNÉS** - CCAS, Salle des fêtes

■ Vendredi 22 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** - Yoga de l'Energie, LCR La Chênaie

■ Samedi 23 • **REPAS DANSANT PAËLLA** - Classes 0 et 5, Espace Rencontre

■ Dimanche 24 • **CHAMPIONNAT FRANCE (phase 2)** - Scrabble, Rotonde 220

■ Dimanche 24 • **MARCHÉ DE NOËL** - Classes 2 et 7, Salle des fêtes

■ Lundi 25 • **DON DU SANG** - Amicale des donneurs de sang, Espace Rencontre

■ Samedi 30 • **PERMANENCE LICENCES** - Pétanque Club, Bar Coubertin



> 1994 : équipe des services techniques - photo d'archive

De gauche à droite : Rodolphe BERGERY, Didier COLLET, Guy PONCET, Lucien DALY, Paul CANARD, Gilbert DUCLOS, Bernard BAILLY, Patrick MOINE, Jean-Pierre RODET.

Bernard BAILLY, une figure joviale de Péronnas nous a quittés

Bernard a été employé de la commune et recruté par Pierre CHAMBAUD, Maire à l'époque, afin de s'occuper des espaces verts, de la taille des arbres et du fleurissement.

Très vite ses compétences professionnelles ont été remarquées et il a pris la responsabilité de l'équipe technique qu'il savait motiver. D'ailleurs ce travail a été récompensé par l'attribution à la commune de la 1^{ère} fleur en 2003, dernière année de son activité professionnelle.

Très disponible, il répondait toujours présent, lorsqu'il était appelé à toute heure, le soir ou les week-ends pour des interventions urgentes ou pour solutionner des problèmes.

« Jamais de problème »

Il répondait chaque fois et à chacun : « pas de problème ». Pour son départ en retraite ses collègues lui avaient offert un maillot où était écrit « jamais de problème ». Et lorsqu'il entendait des critiques de la population ou d'autres il disait : « je fais la pintade » et tout s'arrangeait.

Avec son humour il taquinait son responsable et le Maire en disant : « on a plus souvent des augmentations de travail que des augmentations de salaire ». Ces anecdotes rappellent la gentillesse de Bernard, son dévouement pour sa commune et ses habitants, sa bonne entente et sa complicité avec les élus en place.

Un bénévole toujours disponible

À la retraite il a été proposé par le Maire et désigné par Monsieur le Préfet comme membre de la commission des élections. Mission qu'il a accomplie bénévolement avec assiduité et sérieux.

Il était toujours dévoué, prêt à rendre service, disponible et bien organisé. Dans les associations locales, il était un travailleur de l'ombre et ne voulait pas se mettre en avant.

Il donnait beaucoup de son temps à l'amicale des classes 0 et 5, à Péronnas animation et culture (PAC), à la résidence les Charmilles avec entre autres la charge de l'entretien des massifs et des fleurs. Donneur de sang actif il était membre du bureau à l'Amicale où il participait aux activités avec assiduité. Beaucoup de réunions se terminaient d'ailleurs « chez Bailly » autour d'un bocal de cerises.

La commune et le monde associatif perdent un bénévole, un homme généreux et compétent. Il est difficile d'admettre la séparation pour un homme aimé, respecté, apprécié et qui aurait pu encore tant apporter autour de lui à tous les niveaux. Son enthousiasme et sa joie de vivre vont manquer à tous.





> Un grand bravo à Elise, Floriane, Alexis et Guerlain

4 collégiens au championnat de France

4 élèves ont défendu les couleurs du collège les Côtes au championnat de France scolaire (UNSS) de triathlon les 21 - 22 et 23 mai à Bouzigues, dans l'Hérault.

Même s'il n'existe pas de section sportive au collège, la volonté d'engager une équipe sur cette compétition a permis d'accompagner ces élèves méritants au plus haut du sport scolaire national. Grâce à leurs performances sportives, ils ont été qualifiés au championnat de France avec le soutien de la principale, de leurs professeurs accompagnants et aux aides financières de l'établissement, du Département, de la Commune de Péronnas et du Comité de l'Ain de triathlon. Nos jeunes athlètes licenciés au Bourg en Bresse Triathlon ont terminé 6^{ème} du championnat de France. Au-delà de l'exploit sportif, le format de course mixte en relais met en valeur des compétences de solidarité, de respect et de connaissance de l'autre.

Lorris LECOT, étudiant péronnassien a participé au « 4L trophy 2019 »

Du 20 février au 1^{er} mars 2019, Lorris LECOT et Camille WARY ont participé au rallye automobile organisé par l'association : « Désertours ».

Qu'est-ce que le 4L trophy ?

Ce rallye auto est réservé aux étudiants âgés de 18 à 28 ans. Il réunit chaque année plus de 2500 participants, par binômes, à bord de Renault 4L sur un parcours de 6000 kms comprenant pistes et désert. C'est un projet humanitaire supporté par l'association « Enfants du Désert » qui existe depuis 2005.

Présentation du duo

Pilote : Lorris LECOT, 21 ans, originaire de Péronnas.

Co-Pilote : Camille WARY, 23 ans, originaire de Allauch près de Marseille.

Ils sont en 3^{ème} année à l'école nationale vétérinaire de Lyon :

« VetAgro Sup », l'une des 4 écoles vétérinaires françaises.

Leur but : lutter contre la rage

C'est l'une des priorités sanitaires du Maroc. Le duo souhaitait sensibiliser les populations et notamment les enfants sur cette maladie qui cause plusieurs dizaines de décès par an au Maroc.

Un très beau résultat
Le duo est arrivé 147^e
sur 1 067 équipages





Gisèle Sarah AMSELLEM, Une grande dame s'en est allée

Fin mai, Gisèle Sarah AMSELLEM nous a quittés. La présence à ses funérailles des représentants des 4 religions monothéistes en dit long sur la personne qu'elle était. Ils ont tous fait l'éloge d'une femme rayonnante, tournée vers les autres.

Née en Algérie, Gisèle était pupille de la Nation. En France, cette qualité est attribuée par l'État aux enfants dont un des parents a été blessé ou tué lors d'une guerre. Dans son cas, il s'agit de son père militaire qui a été tué en opération. C'est certainement cette période de son enfance qui l'a orientée vers le secteur du social et du bénévolat. Gisèle s'est mariée à René AMSELLEM en 1960. Son mari a été Maire de Pressiat pendant 30 ans. De cette union, sont nés 2 enfants : Agnès et Denis. Plus tard, Gisèle a eu la joie de profiter de ses 2 petits-enfants. La famille est arrivée à Bourg-en-Bresse en 1967 puis à Péronnas en 1986.

C'est aussi l'année où elle est entrée au centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville en tant que représentante de l'association départementale amis parents et enfants inadaptés (Adapéi), où Denis, son fils, a été pris en charge depuis ses 6 ans. Depuis cette date, Gisèle n'a jamais quitté le centre.

Sa fille Agnès explique avec émotion que sa maman aimait particulièrement participer à la distribution de chocolats pour les péronnassiens qui résidaient dans les établissements pour personnes âgées.

La campagne à la ville

René, son mari, décrit avec une certaine émotion les belles années passées à Péronnas : « Habiter Péronnas c'est comme être à la campagne mais en ville. Notre maison était située dans le quartier de l'Europe. À cette époque les prés et champs de maïs étaient encore nombreux. Mais nous pouvions bénéficier de beaucoup de services. »

En plus de son investissement au service des autres, Gisèle s'était découverte une passion pour le fleurissement. À de maintes reprises elle a été récompensée au concours des maisons fleuries.

René se souvient encore de ces bons moments passés à Péronnas, lors la fête des conscrits où avec sa femme ils aimaient se rendre car comme il le dit : « Gisèle Sarah aimait les gens ».



Réunion annuelle avec les associations

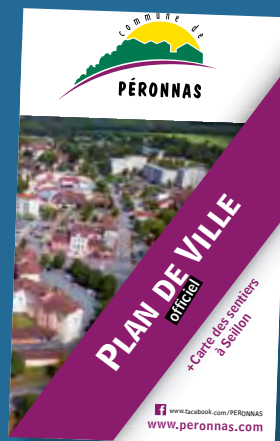
Jeudi 13 juin les présidents étaient conviés à la rencontre annuelle d'information avec les élus et les services municipaux.

Cette réunion permet d'élaborer le calendrier des manifestations 2020 en accord avec tous. C'est aussi l'occasion de remercier les associations pour leur engagement et leur dévouement, faire le point sur leurs attentes, les moyens mis à disposition et redéfinir les règles pour les réservations, l'utilisation des salles et du matériel mis à disposition.

Le nouveau plan est bientôt sous presse !

La ville remercie les entreprises et commerces qui ont participé à la réalisation de ce nouveau support. Ce document reste indispensable même à l'heure des nouvelles technologies. La société Mairie info est seule accréditée par le Maire pour vendre des encarts. Restez vigilants car de nombreuses sociétés peuvent se présenter avec une fausse lettre d'accréditation. N'hésitez pas à téléphoner en Mairie.

Les habitants pourront le retrouver dans leurs boîtes aux lettres dès le mois d'octobre avec le prochain bulletin municipal.



Réunion publique : à votre écoute

Plusieurs fois par an, les élus vont à la rencontre des habitants. Mercredi 26 juin ce sont ceux du quartier dit de l'église / Europe / Mermoz (bureau de vote n°4) qui étaient conviés à la Rotonde.

Après la présentation par les adjoints de leurs domaines respectifs (culture, travaux, sécurité, espaces verts...), chacun a pu découvrir les projets menés au sein de la ville.

34 rues et allées composent le bureau 4

rues André Pagneux, Chaudouet, du 6 juin 1944, de l'Europe, Jean Monnet, Robert Schuman, Elie Michon, Humbert Aynet, Jean Mermoz, Pierre Carron, Impasse Claude Bertholet, allées de la Combe verte, de la Gravière, de l'églantier, de Cheverny, des mouettes, des osiers, des saules, des sureaux, des tourterelles, des violettes, du chèvrefeuille, Claude Royer, des cerisiers, des Côtes, des Fromentaux, des lucioles, des roses, Eugène Martin, Jean Mermoz, chemins du bief de l'étang neuf, de l'église, des saules, des tyrandes.



La ville partenaire du match FBBP01 – Boulogne

Jeudi 9 mai au stade Verchère, malgré le résultat défavorable sur le terrain (4/2 pour Boulogne) la ville est fière du chemin parcouru par cette équipe. Dans les périodes difficiles comme dans les moments de joie et d'émotions, Péronnas continue à soutenir le FBBP01 qui a son siège sur la commune.

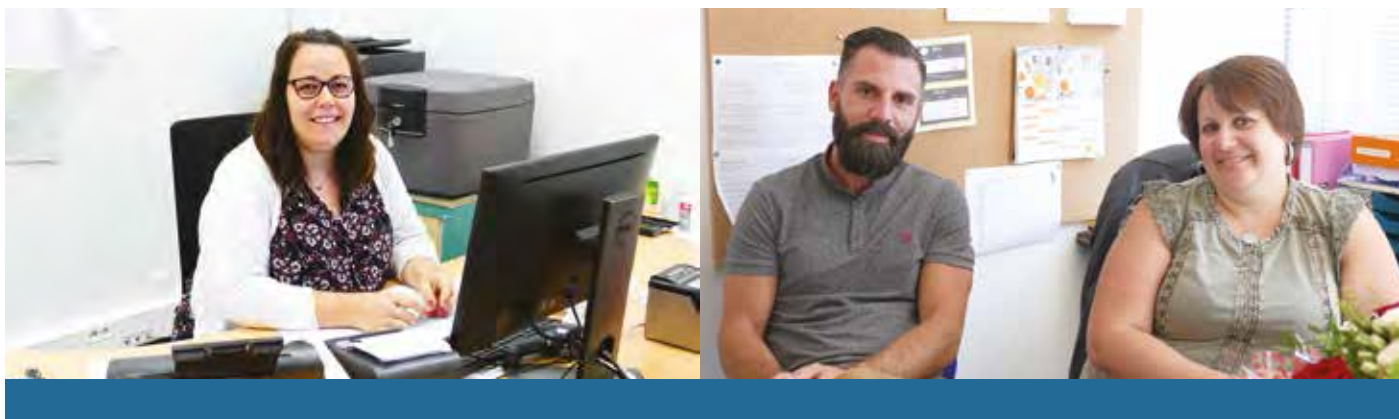


Un nouveau lotissement inauguré : « Le Luxembourg »

Vendredi 14 mai dernier, Christian CHANEL, Maire, et Jean-Noël TOUTOIS, Président d'Ain Habitat, ont inauguré les 7 pavillons locatifs de 2 niveaux et les 5 pavillons de type 4 en accession (PSLA).

Ce nouveau lotissement est situé à l'angle du chemin de l'église et de la rue Robert SCHUMAN. La voie interne du lotissement nommée Louise WEISS permet un accès indépendant à chaque pavillon qui dispose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

INFOS MUNICIPALES



Mouvement du personnel Bienvenue à...

Aurélie BEAURUELLE, qui rejoint l'équipe du service à la population et a en charge notamment l'établissement des passeports/cartes d'identité et l'accueil du public.

Jean-Paul WAGNER, 34 ans, arrivé mi-juin au service administratif, aura en charge les affaires sociales et scolaires. Il remplace Séverine CHARMONT qui quitte la collectivité pour une mutation à Bâgé-Dommartin.

Résultats des élections européennes Dimanche 26 mai 2019

BUREAU DE VOTE CENTRALISATEUR

Nombre d'électeurs inscrits	:	4592
Nombre de votants	:	2345
Nombre de bulletins BLANCS	:	46
Nombre de bulletins NULS	:	44
Nombre de suffrages exprimés	:	2255



Résultats par candidat

1 – Manon AUBRY	105	18 – Nathalie ARTHAUD	10
2 – Robert DE PREVOISIN	0	19 – Ian BROSSAT	49
3 – Renaud CAMUS	0	20 – François ASSELINEAU	15
4 – Florie MARIE	2	21 – Benoît HAMON	78
5 – Nathalie LOISEAU	535	22 – Nathalie TOMASINI	0
6 – Hamada TRAORÉ	0	23 – Jordan BARDELLA	448
7 – Florian PHILIPPOT	22	24 – Cathy Denise Ginette CORBET	0
8 – Audric ALEXANDRE	0	25 – Antonio SANCHEZ	0
9 – Dominique BOURG	42	26 – Pierre DIEUMEGARD	0
10 – Vincent VAUCLIN	0	27 – Christophe CHALENÇON	0
11 – Jean-Christophe LAGARDE	71	28 – Francis LALANNE	5
12 – Raphaël GLUCKSMANN	162	29 – François-Xavier BELLAMY	261
13 – Yves GERNIGON	0	30 – Yannick JADOT	306
14 – Gilles HELGEN	0	31 – Hélène THOUY	39
15 – Nicolas DUPONT-AIGNAN	103	32 – Olivier BIDOU	1
16 – Sophie CAILLAUD	0	33 – Christian Luc PERSON	0
17 – Thérèse DELFEL	1	34 – Nagib AZERGUI	0

TRAVAUX



Dans les bâtiments

Au complexe omnisports évolutif couvert (COSEC)

Les travaux d'isolation thermique par l'extérieur et d'étanchéité sur la partie des toits terrasse se poursuivent. Un nouvel enrobé et un marquage au sol seront réalisés cet été sur l'espace de jeu extérieur pour plus de sécurité.

La période estivale est propice aux travaux d'été

Cette année, quelques aménagements sont entrepris dans la cuisine du restaurant scolaire pour répondre aux normes d'hygiène.

Le relais d'assistantes maternelles, ouvert depuis 2003, va être totalement relooké : nouvelles couleurs aux murs, équipement d'une cuisine plus fonctionnelle, changement de la porte d'entrée afin qu'elle soit accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un bel espace entre le pôle socioculturel et la Rotonde

Suite à l'ouverture du pôle socioculturel, l'espace situé devant ce dernier doit à son tour être aménagé.

Cet espace de vie autour des bâtiments permettra aux structures comme l'Agora ou la médiathèque d'exercer leurs activités hors les murs et d'aller à la rencontre des habitants du quartier. Comme le montre le plan ci-contre, une continuité entre la rue de la Poste et le chemin des Vavres verra le jour.

Des places de stationnement seront réalisées dans un cadre végétalisé soigné. Des bornes pour recharger les voitures électriques sont prévues.



TRAVAUX



Sur la voirie

Aménagement de la route départementale 1 083

Les travaux continuent selon le planning établi. La réfection de la voirie et des trottoirs prend forme. Conscients de la gêne occasionnée pour les riverains et les utilisateurs sur cet axe très fréquenté, les élus, le maître d'œuvre et les services sont présents pour suivre l'avancée du chantier. Les feux tricolores qui se situent dans la continuité de cet aménagement au carrefour desservant les 2 zones d'activité sont obsolètes, ils seront remplacés.

Au tennis : de nouvelles couleurs sur les courts extérieurs

Suite à un litige et plusieurs mois de procédure judiciaire avec la société qui a effectué le nettoyage des courts extérieurs, il a été décidé de reprendre les peintures.

Le choix des couleurs s'est effectué en concertation avec les responsables du club ; les sportifs vont donc pouvoir s'adonner à leur activité sur des terrains bleu et vert.

Dans quelques semaines vont démarrer les travaux d'éclairage des terrains. L'objectif est de réduire les consommations avec des ampoules à leds, faciliter l'accès au boîtier pour les joueurs et aussi améliorer la visibilité lors des matchs en nocturne.



> Rue André PAGNEUX

> Chemin des bouleaux

Assainissement

Les travaux d'assainissement menés par la communauté d'agglomération (CA3B) sur la commune se poursuivent vers le chemin des bouleaux et la rue de la Chartreuse. Ceux dans le secteur de la rue du 6 juin 1944 et de la rue André PAGNEUX sont achevés depuis quelques semaines.



Pôle socioculturel
89 rue de la Poste
04 74 25 39 92
contact@agora-peronnas.fr
www.agora-peronnas.fr



> Sortie à la ferme de Sagy en avril, 29 enfants et 19 parents ont pu profiter de la sortie à la ferme proposée pendant les vacances de printemps.

Espace famille

• Accompagnement scolaire - Appel aux bénévoles

L'Agora souhaite s'inscrire dans l'accompagnement à la scolarité pour les enfants du CP au CM2.

Un appel aux bénévoles est donc lancé pour la rentrée de septembre.

Si vous êtes intéressés, merci de vous rapprocher de l'accueil.

Espace jeunesse

Le centre social s'adresse désormais aussi aux jeunes ! Dès cet été, il propose **aux jeunes Péronnassiens de 11 à 15 ans** un programme attractif leur permettant la découverte de nombreuses activités sportives et de loisirs, ainsi que des sorties à partager entre amis.

Espace adulte

• Ouverture du café du bonheur

L'Agora ouvre un espace de convivialité tenu par des bénévoles. Les habitants peuvent ainsi boire une boisson chaude ou fraîche, discuter et lire le journal.

Si vous souhaitez être bénévole et tenir le café, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'accueil



• Informatique

Parmi les nombreux bénévoles, Noël PROST et Gérard PERNIN donnent des cours d'informatique les vendredis après-midi.

Vous pourrez vous inscrire dès le mois de septembre pour la saison 2019 - 2020.



• Langue des signes française (LSF)

Début février, l'atelier d'éveil à la LSF, animé par Marie-Françoise, Danielle et André, était de sortie au centre commercial « Cap Émeraude ».

La 10^{aine} de participants a pu mettre en pratique le vocabulaire appris en s'immergeant dans la vie quotidienne des personnes sourdes et malentendantes.

• Assemblée générale – mardi 21 mai 2019





Pôle socioculturel
89 rue de la Poste
04 74 32 61 08
biblio.peronnas@gmail.com



> Un public nombreux
 a participé à la remise des prix

Le concours de poésie a eu lieu du 8 avril au 20 mai 2019 sur le thème de l'eau.

Pas moins de 40 poèmes reçus dans les 3 catégories avec cette année, 3 créations collectives de classe. Les spectateurs ont écouté avec grand plaisir les poèmes récités par Julie de la compagnie : « Autrement Dit » accompagnée du guitariste Jean-Pierre. Les gagnants ont été récompensés par un livre.

Les poèmes récompensés

• **Catégorie adolescents :** Violette

*Bercée dans les bras des étoiles,
 Je pleure des larmes de sang.*

*Une pluie salée coule sur mes joues,
 Comme une gerbe d'étincelles mouillées.*

*Les paillettes de mes pas se perdent,
 Dans le parfum des feuilles trempées.*

*Malgré les taches sur mes mains,
 La douleur est toujours cristallisée.*

*Bercée dans les bras des étoiles,
 Je pleure des larmes de sang.*

Catégorie adultes :

La classe de CE2 de Pascale GUILLET

Si j'étais un iceberg
 Je serais un énorme rocher blanc
 Coincé au Pôle Nord
 Je verrais jour après jour l'Océan Arctique
 Je sauterais en l'air
 Pour toucher les nuages de mes rêves

Si j'étais la neige
 Blanche comme un nuage
 Froide comme la glace
 Je m'accrocherais aux arbres
 Le soleil scintillant
 Me ferait fondre lentement

Si j'étais un nuage
 Doux comme un chaton blanc
 Rose comme la barbe à papa
 Un bel arbre viendrait jusqu'à moi
 Pour me toucher
 Et la pluie tomberait sur la ville

Si j'étais l'océan
 Bleu je serais comme le ciel
 Énergé je bouillonnerais comme un volcan
 Je verrais passer les dauphins

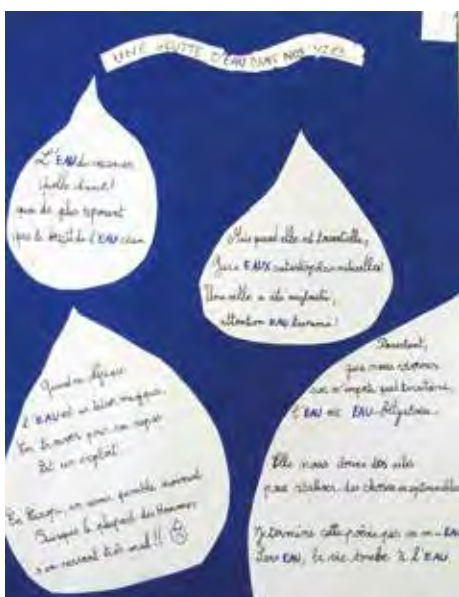
Si j'étais une rivière
 brillante sous les étoiles
 verte, jaune sous les reflets du soleil
 Je coulerais tout doucement
 Je voyagerais vers l'océan
 Une belle sirène nagerait dans mes eaux scintillantes

Si j'étais la mer
 Dorée, argentée
 Je changerais de couleur selon le temps
 Je me promènerais dans le monde entier
 Et les poissons m'obéiraient

Si j'étais un fleuve
 Je passerais par une ville très calme
 Puis je m'en irais à la campagne
 Et je coulerais doucement vers la mer

Si j'étais la pluie
 Je serais une petite goutte
 qui tomberait près d'un arbre
 La vie serait là

• **Catégorie enfants :** Alaïs



Catégorie adultes : Nicole QUENET

IDEAL D'EAU

MOI, si je pouvais réinventer le monde !!

Je le ferais comme une onde...
 Qui frétille au sortir de la terre,
 Qui se cogne contre les montagnes,
 Qui tourneboule dans les gouffres,
 Qui se tortille entre les racines,
 Qui endure avec les golets,
 Qui voltige avec les oiseaux,
 Qui rebondit sur les forêts,
 Qui gicle sous les bottes !

Bien sûr, on dirait... que je jallis... rebelle !
 Bien sûr, on dirait... qu'outour de moi... j'ensorcelle !
 Bien sûr, on dirait... que je peux être... nauvaise !
 Bien sûr, on dirait... que je me fais... rare !
 Bien sûr, on dirait... que je suis... trop sois !

PAS MOI ! Si je pouvais, avec toi, réconforter le monde !!

J'irais avec allégresse me noyer au fond des puits.
 Je guetterais les feuilles se déplier sous ta caresse.
 Je crierais ma joie lorsque tu te jettes
 à eau perdue dans les rizières.
 J'implorerais avec ferveur
 Celui qui te fait ruisseler sur mon visage éponoui.

Et je hurlerais aux quatre coins du monde :

ON A BESOIN DE TOI ! ON T'ATTEND ! TU ES LA VIE !

Et d'écho en écho résonneraient :

TU ES LA VIE !
 EH ! LA VIE !
 LA VIE !
 VIE !



De la scène aux étoiles Un spectacle de fin d'année éblouissant

La salle des fêtes affichait complet samedi 29 juin
pour le gala de l'école municipale de danse.

Stéphanie DUCLOS-DEVAUX et ses 110 élèves ont rendu un vibrant hommage aux artistes disparus qu'ils soient chanteurs, peintres, sculpteurs...

Des chorégraphies qui ont fait boum dans le cœur des spectateurs passant sans filet de Claude François à Chopin, de Luis Mariano à Avicii et bien d'autres...

Classique, moderne, mélange des genres, mélange des âges et pourtant tout s'est enchaîné dans une belle harmonie servie par une mise en scène remarquable et des costumes magnifiques réalisés par l'association Passion danse.

Une fois de plus l'école municipale de danse a prouvé qu'un spectacle gratuit ne signifie pas spectacle au rabais !

Les spectateurs avaient des étoiles dans les yeux après avoir assisté à plus de 2h de gala.

Des applaudissements à tout rompre pour saluer une fois de plus l'excellent travail accompli au cours de l'année.

Du rire, des larmes... Ainsi va la vie... « Show must go on »...

Rendez-vous début septembre pour une nouvelle année !



VIE À PÉRONNAS

Péronnas en fête, la vogue a fait des heureux

Un soleil plus que généreux a permis aux associations d'attirer un public enthousiaste en ce week-end de l'Ascension.



Les bénévoles du Sou des écoles se sont rendus dans les quartiers de Péronnas dès le vendredi soir afin de vendre pizzas, tartes à l'oignon et tartes sucrées aux habitants.

Malgré le pont, plus de 70 enfants, en majorité déguisés, se sont retrouvés pour participer au traditionnel défilé des vélos, rollers et trottinettes.



À 19h, les cyclistes étaient sur la ligne de départ pour participer au 26^e grand prix de la municipalité.

Le Maire accompagné de la famille THEVENET a lancé la course, en hommage à Renée-Claude, qui était bénévole à Bourg-Ain-Cyclisme Organisation et qui est décédée il y a maintenant un an.



VIE À PÉRONNAS



Petits et grands ont pu s'essayer à la pétanque grâce au concours organisé par le club de basket le samedi après-midi. Le soir, ce sont plus de 400 personnes qui ont participé au traditionnel repas côtelettes de l'amicale des donneurs de sang.



Jordan Photographie



Le feu d'artifice sonorisé avec jeux d'eau offert par la commune a été très apprécié. Cette prestation de grande qualité a clôturé avec brio cette journée estivale.

Le dimanche matin, la foulée péronnassienne a accueilli 150 participants, enfants & adultes qui ont pu au choix s'essayer au 2.5 km, 5 km ou 10 km.

L'après-midi, le public a profité des démonstrations d'éducation canine du Sport loisir can'Ain. Le thé dansant organisé par le Club des Aînés a clôturé cette fête d'été en musique le lundi après-midi avec l'orchestre Olivier BOULARD, toujours très attendu.



> Groupe Kom Hit Play

5^{ème} édition de la fête de la musique

Au vu du temps incertain cette manifestation, coorganisée par la ville et l'Agora, s'est déroulée vendredi 14 juin à la salle des fêtes.

Les spectateurs se sont donc rendus dès 18h30 à la salle des fêtes Pierre CHAMBAUD où les bénévoles de l'Agora proposaient des rafraîchissements à la buvette et une petite restauration.

L'atelier guitare du centre social a ouvert les festivités. Les apprentis musiciens ont proposé des morceaux entre chaque concert afin d'occuper le public pendant les installations. Le 1^{er} groupe a interprété des chansons en langue des signes française (LSF). Un moment très émouvant pour le public qui a découvert les chansons de Florent PAGNY et Hugues AUFRAY en LSF.

Kom Hit Play, un groupe de variétés a pris le devant de la scène suivi du saxophoniste péronnassien Gérard PERNIN qui a joué en solo.

Le feu d'artifice qui était prévu en fin de soirée n'a pas pu être tiré à cause de la pluie mais le groupe de funk, rock et électro « La fumée du dragon » a magnifiquement clôturé cette soirée musicale devant un public très réceptif.

Un grand merci à tous les participants qui ont animé bénévolement cette soirée.

VIE À PÉRONNAS

À l'heure du souvenir



Cérémonie des forces unies de la jeunesse le 6 juin

N'oublions pas notre histoire

Le 6 juin restera une date historique pour la France, mais aussi pour Péronnas et ses habitants, car ce sont des jeunes d'ici qui se sont organisés pour recevoir les armes, les stocker et les livrer aux maquisards.

Ces jeunes devaient lutter contre l'occupant, mais aussi contre les miliciens.

Et parmi eux de très jeunes garçons de 16 à 20 ans, qui par amour de leur Pays et de la liberté, n'hésitaient pas à tout quitter pour lutter contre le nazisme. Parmi eux, des Groupes Francs et la 5^{ème} compagnie des forces unies de la jeunesse, qui regroupait plus de 120 garçons de Bourg et des environs.

Ce jour du 6 juin restera gravé dans nos mémoires.

Ils prenaient des risques énormes pour eux et pour leur famille. Il est bon de se souvenir, de ne pas oublier...



Commémoration du 29 avril

Tous les ans, le dernier dimanche d'avril les communes célèbrent la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale. Une occasion de sensibiliser les élèves à cette page douloureuse de notre histoire.

Cette année c'est à Montagnat que les habitants étaient conviés.



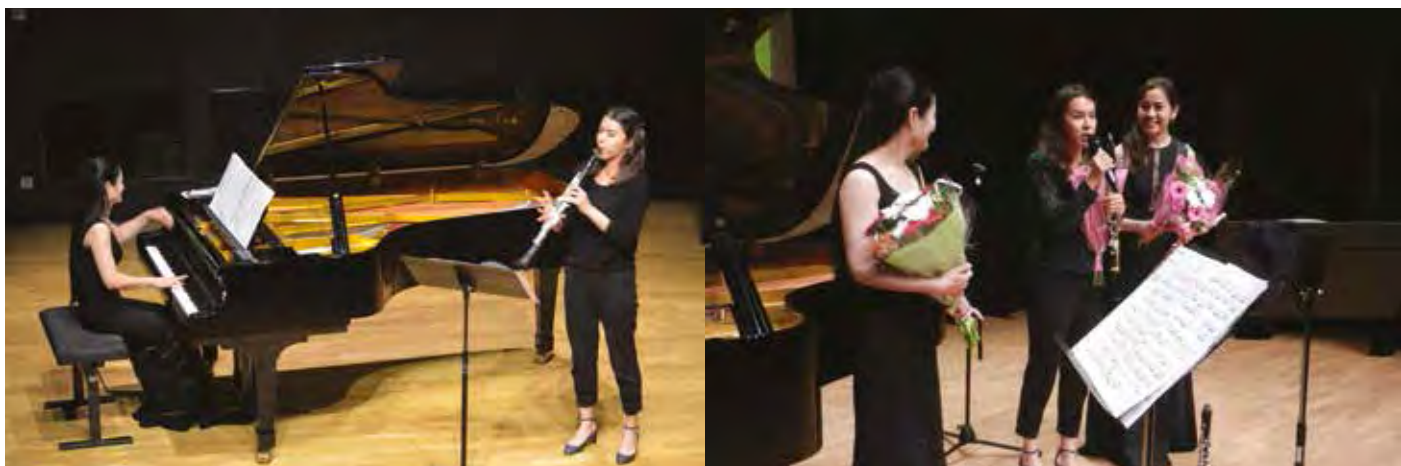
Cérémonie du 8 mai

Il est important de se souvenir

À Péronnas cette cérémonie réunit toujours un public nombreux.

Aux côtés des anciens combattants sont présents les enfants des écoles qui lisent chaque année des textes émouvants.

VIE À PÉRONNAS



Une pianiste de classe internationale à l'auditorium

Deux concerts de l'artiste japonaise Shoko GAMO, organisés par l'association Val d'Orphée, ont eu lieu le week-end du 8 et 9 juin. Le but est la rénovation d'un bâtiment historique. Cette manifestation appelée « Festiv'Ain » a lieu tous les ans à Péronnas et offre un concert de grande qualité. L'artiste a interprété avec beaucoup de brio 2 œuvres de MENDELSSOHN et une de CHOPIN pour terminer par la marche turque de MOZART. La magie de ces instants était encore plus perceptible par la projection du travail sur écran.



Jumelage

Un dimanche d'élections à Neuhausen fin mai

Les élections municipales ont eu lieu le même jour que les élections européennes, régionales et cantonales dans notre ville jumelle.

Le conseil municipal est composé de 21 membres dont 7 nouveaux visages pour ce prochain mandat de 5 ans. Rappelons que le Maire en Allemagne est un fonctionnaire, élu en dehors du conseil municipal.

Composition du conseil municipal

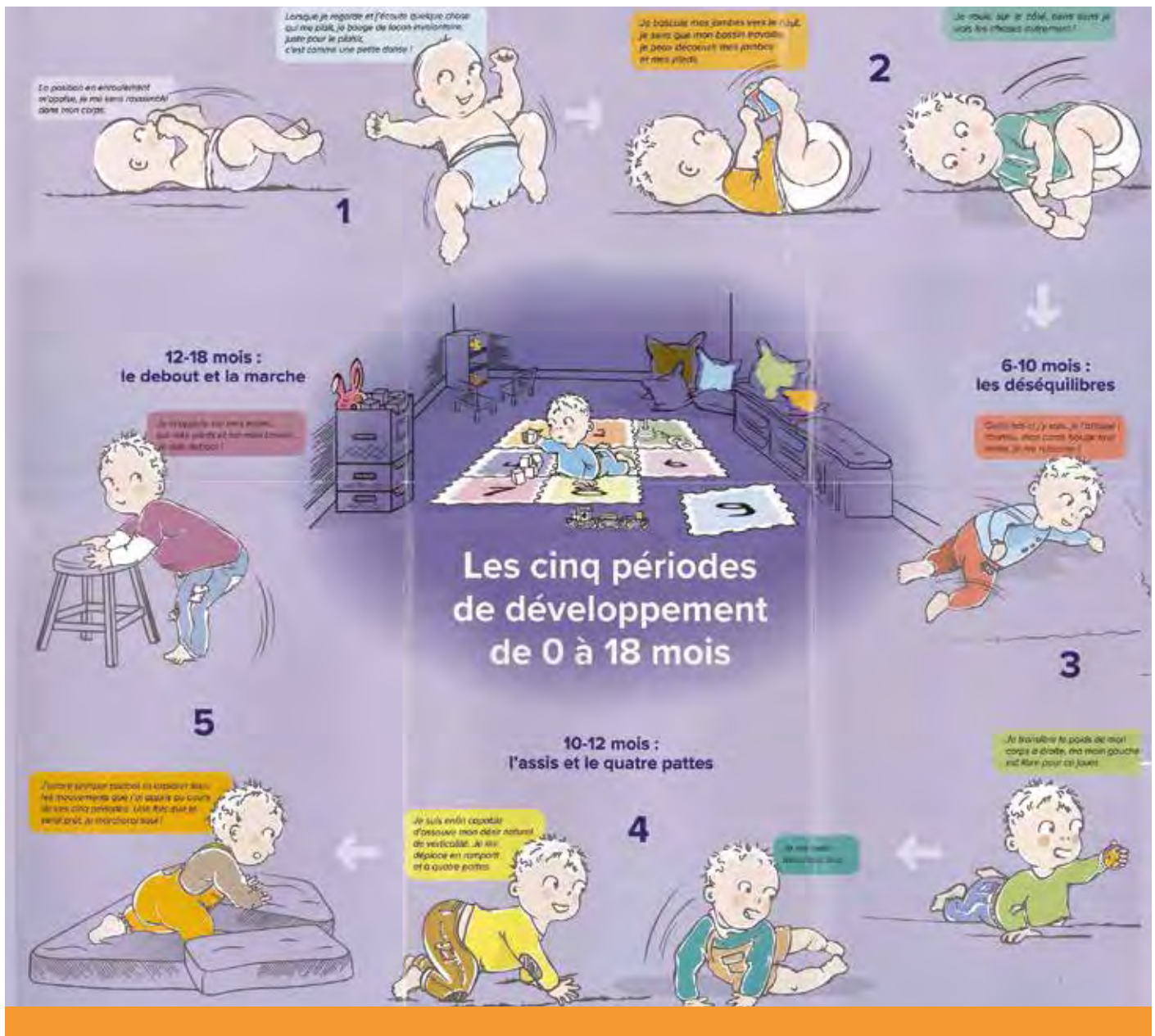
8 sièges « les sans étiquette » Freie Wähler (FW)
5 sièges « les chrétiens - démocrates »
Christlich Demokratische Union Deutschlands (CDU)
5 sièges « les verts » Initiative Grüne liste (IGL)
4 sièges « les socialistes »
Sozialdemokratische Partei Deutschlands (SPD)

Résultats des élections cantonales

7 313 voix **Ingo HACKER** (FW) a été réélu brillamment
3 561 voix **Gabriele PROBST** (IGL)
2 211 voix **Erich BOLISH** (SPD)



JEUNESSE



Au relais d'assistantes maternelles

La motricité de bébé abordée au relais « Gribouille »

L'animatrice a pour mission d'accompagner les professionnelles vers davantage de professionnalisation.

Il s'agit de leur montrer les 5 périodes de développement de l'enfant de 0 à 18 mois :

0 à 3 mois : la sécurité de base : prendre conscience de son corps librement et en toute sécurité.

3 à 6 mois : le regroupement actif : intégrer le bas de son corps.

6 à 10 mois : les déséquilibres : changer de position seul, commencer à se déplacer dans l'espace.

10 à 12 mois : l'assis et le quatre pattes : la conquête de la verticalité épisode 1.

12 à 18 mois : le debout et la marche : la conquête de la verticalité épisode 2.

Retrouvez un schéma détaillé dans la collection les essentiels illustrés – Morgan Le Peintre – La motricité de bébé.

Les 5 périodes de développement de 0 à 18 mois – édition Philippe DUVAL.

Vacances d'été des structures

La crèche sera fermée du 29 juillet au 16 août. Le relais d'assistantes maternelles sera fermé du 29 juillet au 26 août au matin.

Les animations reprendront le 2 septembre.



À la maison de la petite enfance

Une fête d'été sous le soleil jeudi 4 juillet

En raison de l'alerte canicule, la fête initialement prévue fin juin a été décalée la 1^{ère} semaine de juillet. Cette rencontre conviviale rassemble parents, enfants élus et toute l'équipe de la crèche. Les invités ont profité du jardin pour se rencontrer et échanger. Quelques activités étaient proposées et des panneaux remplis de photos étaient exposés afin de dévoiler à tous les temps forts qui ont marqué l'année. Le groupe des grands avait préparé des chansons et une danse pour animer la soirée. Pour certains d'entre eux cette fête marque la fin de la crèche pour le départ à l'école.

Atelier langue française des signes (LSF)

Cette année, les professionnelles se sont initiées à la LSF pour faciliter la communication avec les enfants qui n'ont pas encore acquis la parole, ou avec ceux porteurs d'un handicap qui empêche de communiquer avec des mots. Cette pratique permet d'avoir un réel échange. Il faut la pratiquer au quotidien pour qu'elle puisse devenir familière.

Quand l'équipe l'aura intégrée, elle pourra être transmise aux parents qui le souhaitent.



Le conseil municipal d'enfants communique L'année scolaire 2018-2019 est terminée et les projets du conseil municipal enfants (CME) ont été réalisés avec brio.

Samedi 6 juillet, pendant la fête de l'école, juste avant la remise des calculatrices aux élèves de CM2, une réception a été organisée pour clôturer les activités du CME. Ce fut l'occasion d'inaugurer la réalisation des panneaux « zone non-fumeur » installés aux 3 entrées des écoles en présence des représentantes de la ligue contre le cancer. L'autre projet consistait au choix du jeu qui sera installé en fin d'année sur la place située entre la Rotonde et le pôle socioculturel, rue de la Poste. « La cabane de l'ours » sera proposée aux 5 - 12 ans et montée après les travaux d'aménagement. Merci à tous les jeunes élus pour leur investissement au sein du conseil et à tous ceux qui ont contribué à l'aboutissement de leurs projets !

JEUNESSE



À l'école élémentaire Une course avec l'association ELA

Vendredi 10 mai, des élèves de l'école des érables ont couru pour l'association ELA.

Après avoir participé en octobre à la dictée nationale, puis s'être impliqués sur plusieurs semaines pour récolter des dons, les CE2/CM1 de Christine Blanc et les CM1/CM2 de Romuald MARTIN ont « prêté leurs jambes » aux enfants atteints par les leucodystrophies, en effectuant un cross en relais.

L'après-midi s'est poursuivi par des ateliers de sensibilisation aux handicaps.

Ce fut pour les enfants l'occasion de vivre un bel élan citoyen, et d'apprendre à mieux connaître, comprendre et respecter les différences.



Les élèves en visite au musée de la Bresse

Début juin, les 2 classes de CP se sont rendues au musée de la Bresse à la ferme des Planons.

Après une matinée consacrée à l'étude de l'architecture bressane et une visite des bâtiments agricoles (écurie - poulailler - étable - porcherie - mare aux canards), il fut temps de prendre le pique-nique à l'abri des rayons ardents du soleil.

L'après-midi fut consacré à la visite de la maison d'habitation et à un rallye photo dans le domaine des Planons.

Après ce programme très complet, le retour en bus fut des plus calme. Cette sortie a été entièrement financée par le Sou des Ecoles de Péronnas.

Émeline DESBENOIT, nouvelle coordinatrice jeunesse

Arrivée à Péronnas à l'âge de 8 ans, Émeline connaît le territoire sur le bout des doigts. Ancienne animatrice au Calypso à Péronnas pendant 3 ans, elle a déjà une bonne connaissance de la population. C'est donc tout naturellement qu'elle a été recrutée le 13 mai dernier par l'Agora afin de développer un projet « jeunesse » et proposer de nouvelles activités pour les collégiens.

Une étude est en cours afin de comprendre les besoins et les envies des collégiens pour ensuite répondre à leurs attentes. Le public ciblé est donc composé des adolescents de 11 à 15 ans. Un programme d'activités a d'ailleurs été conçu pour cette tranche d'âge. Il est proposé dès cet été à l'Agora et sera décliné à l'année en fonction des retours.

Ses diplômes

2010 : Brevet d'aptitude aux formations d'animation (BAFA) puis Brevet d'aptitude aux formations de directeur (BAFD)

2015-2016 : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) filière de l'éducation à l'environnement et au développement durable

Depuis 2018 : (en alternance pendant 2 ans) Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS)

Son parcours

- Animatrice depuis ses 17 ans dans plusieurs structures
- Bénévole encadrante des 12-13 ans en Irlande
- Référente famille à Ambérieu-en-Bugey
- Coordinatrice du secteur enfance à Châtillon sur Chalaronne
- Coordinatrice du contrat local de l'accompagnement à la scolarité à Ambérieu-en-Bugey.

La commune lui souhaite plein de réussite avec les jeunes.



À l'école maternelle

Des fresques sur les murs du préau

Ces fresques sont la concrétisation du projet artistique de l'année. L'artiste peintre Anne-Isabelle GINISTI a travaillé pendant 11 séances avec les élèves à la réalisation de ce projet financé par la mairie à hauteur de 4 000 € et sur le thème des animaux fantastiques. Les 3 tableaux sont entièrement réalisés à partir de matériaux de récupération apportés par les élèves.

Rentrée Scolaire 2019/2020

Votre enfant va fréquenter les écoles de Péronnas en septembre prochain ?

Pour l'inscrire présentez-vous à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Documents à fournir :
Justificatif de domicile & Livret de famille

Contact : Mairie - accueil du public
Tél. 04 74 32 31 50

PÉRONNAS

ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE



Péronnas, ville fleurie

La commission fleurissement et les agents des espaces verts se sont retrouvés fin mai en début de soirée pour mettre en place les plants dans les bacs, pots et massifs.

Le jury régional avait remarqué le travail des équipes l'année dernière lors de son passage puisque Péronnas a obtenu la 3^e fleur. Tout le monde est à pied d'œuvre pour rester dans cette distinction.

Déclaration annuelle de ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

À noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2019). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2019).



ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le concours communal des maisons fleuries pour les particuliers est maintenu. Celui-ci ne nécessite pas d'inscription au préalable. La sélection est faite lors de la tournée du jury communal et départemental.



Règles de civisme Nuisance sonore

L'arrêté préfectoral n°2001E1962 du 13 juillet 2001 concerne « les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et scies mécaniques. Ces travaux ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables, de 8h à 12h & de 14h à 19h30
- Les samedis, de 9h à 12h & de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

Attention aux chats errants

Plusieurs habitants ont constaté que les chats errants se multipliaient dans certains quartiers de la ville. D'une part, la Mairie rappelle que l'identification des animaux domestiques est obligatoire : cela permet d'éviter une « surpopulation » qui devient difficile à gérer. D'autre part, les réactions d'agressivité (disparition d'animaux) sont punies par la loi.

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?



Signalez sa présence grâce à **SIGNALEMENT AMBROISIE !**



Sur **SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR**
par téléphone au 0 972 376 688 ou par mail contact@signalement-ambrosie.fr
Application SIGNALEMENT-AMBROISIE disponible sur  



Ambrosie

ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Règles de civisme

Taille des haies

Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : **vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.**

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de 2 mètres de la route sans autorisation s'expose à une amende de 1500 € (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Dans ce cas, le Maire peut aussi faire procéder à l'exécution forcée de travaux d'élagage pour mettre fin à l'avancée de plantations sur les voies communales. Les frais sont alors exclusivement à la charge des propriétaires négligents (article L. 2212-2-2 du code général des collectivités territoriales, CGCT).

Halte aux déjections canines

Il est rappelé que les déjections canines sur la voie publique doivent obligatoirement être ramassées par les propriétaires de chiens. De nombreuses plaintes arrivent en Mairie car les déjections canines sont nombreuses sur les lieux collectifs, près des écoles, vers la crèche et sur les trottoirs.

Ce manque de civisme peut faire l'objet d'une verbalisation par la Police municipale (article R 632-1 du Code Pénal). Des sachets pour ramasser les déjections de vos animaux sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie.

Le frelon asiatique

LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

avec FREDON
Auvergne - Rhône-Alpes

GDS
Auvergne
Rhône-Alpes

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique,
apprenez à le reconnaître et
SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - *Vespa Crabro*



Frelon asiatique - *Vespa Velutina*



Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr

ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Brûlage des déchets végétaux

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !
Arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 du 3 juillet 2017

> Pourquoi cette interdiction ?
Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés condensés comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et la benzène.
La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.
En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

> Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ?
Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus de fenaison, le désherbage, et mixtures de matériaux hétérogènes (feuilles mortes, air mélangé ou pas avec d'autres déchets).

> Qui est concerné ?
Toute personne (particuliers, associations, collectivités territoriales) produisant des déchets verts doit respecter cette interdiction.

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

Quelques chiffres

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ...

- ... 5 900 km² pâturés par une vache adulte (piscine 128 400 km pour une piscine)
- ... 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fuel
- ... 70 à 920 trajets en moyenne pour rejoindre la déchetterie (situation à 20 km)

L'entretien du jardin, pour un particulier, génère des déchets verts que l'on estime en moyenne en France à **160kg par personne et par an**. Pour s'en débarrasser, **9% des foyers les brûlent**, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre (source ADEME).

⚠ Les incinérateurs de jardins sont interdits, ils ne constituent pas une solution car ils polluent également.

En région Rhône-Alpes, **près de 18%** de la population est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires préservant la santé humaine.

L'apport en déchetterie est préférable à toute combustion à l'air libre.

Direction de la planification - Coprofin Financière
Région Rhône-Alpes - Fédération agricole
en faveur de la qualité de l'air
- Département - DDT de l'Ain - Cabinet
d'urbanisme - Territoires de l'Ain
Date de publication : janvier 2018

Direction départementale des Territoires de l'Ain
23 rue Bourgoin - 01100 BOURGOIN
03 78 48 42 37
Fax : 03 78 48 24 49
Mail : direction@ddt.ain.fr
Site : www.ddt.ain.fr

**LE BRÛLAGE
à l'air libre
des déchets verts
C'EST INTERDIT !**

Direction départementale des Territoires de l'Ain



**Des solutions plus respectueuses
de la santé et de l'environnement
existent pour vos déchets verts**

- La collecte au porte à porte**
Certaines collectivités organisent des collectes de déchets verts.
- Le compostage domestique**
Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés aux restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes les plantes.
Certaines communes mettent des composteurs individuels à disposition de leurs administrés ou proposent des aides à l'achat d'un composteur.
Renseignez-vous en mairie.
- Le broyage et le paillage**
Petits et gros branchages broyés, feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit, conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.
La tonte **mulching** permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.
Certaines intercommunalités organisent des tournées de broyage chez l'habitant.
Renseignez-vous en mairie.
- La déchetterie**
Vous pouvez également déposer vos déchets verts dans la déchetterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.
Le département de l'Ain dispose d'un parc particulièrement fourni avec **49 installations** à la disposition du public.

COMMUNIQUÉS

Parole à la majorité

Notre mandat arrive à son terme...

Les restrictions imposées en matière de communication en période électorale nous interdisent toute campagne de promotion de la gestion de la commune et des réalisations opérées à partir du 6^e mois avant le 1^{er} tour des élections soit le 1^{er} septembre 2019. Les prochaines élections municipales auront effectivement lieu au printemps 2020.

Ce « Flash » est donc le dernier pour lequel il nous est possible de vous adresser un message.

Nous souhaitons vous dire que nous avons eu beaucoup de plaisir à travailler pour vous et avec vous dans l'intérêt général et dans les seuls buts de bien vous servir et de faire de Péronnas une ville dynamique et accueillante. Tous les projets que nous vous avons présentés dans notre programme en 2014 ont été réalisés ou sont en phase de le devenir. Ce document a été notre feuille de route tout au long de ces 6 années. Nous avons eu à cœur de tenir nos engagements et nos promesses et surtout nous avons réussi à le faire sans augmenter votre pression fiscale.

Nous avons rencontré des oppositions de la minorité sur de nombreux projets, des refus de vote des différents budgets... sans qu'aucune proposition constructive ne soit venue étayer leurs dissentiments. Peu importe, nous sommes fiers de nos valeurs : travail, respect, solidarité, fraternité et bienveillance et de ce que nous avons réalisé pour vous, avec vous et pour Péronnas !

Nous vous souhaitons un bel été, prenez soin de vous et de vos proches.

Les conseillers du groupe majoritaire

Hélène CEDILEAU, Jacqueline CURIAL, Jean-Paul COURTIEUX, Jean-Paul DENUELLE, Danielle MOREL, Kathy BOZONNET-MEUNIER, Michel PETIT, Arnaud BERODIER, Emilie DREVET, Jean-Marc THEVENET, Alain FALAISE, Mylène MUSTON, Christian VOUILIER, Martine BERLAND, Hubert MARTIN, Amélie RODET, Cathy PIVET, Florian GIL, Aurore BABUT, Roger BUY, Karine GEOFFRAY, Dominique BERTHET, Sylvie SUPIÉ.

Parole à la minorité

Nous arrivons au terme de ce mandat municipal et, en mars 2020, vous voterez pour une nouvelle équipe.

Depuis 6 ans nous représentons 36 % des votants ce qui n'est pas quantité négligeable.

Et pourtant nous ne sommes pas entendus.

Nous avons fait des propositions réalistes et réfléchies avec le souci d'une gestion responsable et respectueuse de l'argent des contribuables.

Nous avons toujours eu le souci de la démocratie, de l'environnement, du cadre de vie et de la sécurité des habitants de Péronnas. Nous avons, à de multiples reprises, dénoncé les prises de décisions tardives ou inadéquates de la majorité dans ces domaines.

Pendant près de 6 ans nous avons participé à des réunions qui ne servaient qu'à valider des décisions déjà entérinées, sans débats, sans études. Il nous a été opposé, avec ironie et mépris, que les choix proposés étaient ceux des habitants.

Lors de la prochaine mandature, nous vous présenterons une alternative respectueuse de vos moyens et de ceux de la collectivité, avec une réelle ambition démocratique et moderne.

Les élus du groupe vous souhaitent un bel été, de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous à la rentrée de septembre.

Des citoyens au cœur de la cité

Pascale BOULOS, Jean-Michel DEBOUTTE, Pascal FAYARD, Gilles MICHON, Régine MILLET.

Contact : alternativeperonnas@gmail.com

PAROLE AUX ASSOCIATIONS



Amicale des donneurs de sang

Prochaines manifestations

> Randonnée cycliste René TERRIER, manifestation familiale, tout public, sécurisée et gratuite.

- **Dimanche 25 août** : 2 circuits au choix : 10 et 27 km. Inscription sur place dès 8h30 à la rotonde. Départ 9h30 pour la grande randonnée et 10h pour la petite. Casque obligatoire pour les mineurs et fortement conseillé pour les adultes, gilet fluo très recommandé.

Attention ! Tout enfant mineur sans autorisation parentale manuscrite signée ne pourra pas participer à la randonnée.

Renseignements auprès de Laurent COURTIEUX au 06 70 35 42 11

> Concours de belote à la vache à la Rotonde suivi du repas choucroute à 20h.

- **Samedi 5 octobre** dès 14h

Prix de la doublette : 12 €

Repas : 13 € - **Au menu** : choucroute garnie, fromage blanc, tarte, café

Possibilité de choucroute à emporter : 8 €

Réservation obligatoire pour les repas (aucune vente sur place) et inscription très conseillée (pour éviter tout retard) pour le concours de belote avant le 30 septembre.

Renseignements et réservation auprès de :

- Franck VEIL : 06 44 86 17 46 ou 04 74 32 65 03

- Marie Christine LAURENT : 06 51 82 55 99 ou 04 74 32 07 10



> Collectes de sang au complexe Marc Bernardin

- **Lundi 9 septembre** de 9h à 12h30

- **Jeudi 19 septembre** de 15h30 à 19h

Les enfants sont accueillis le jeudi par des nounous à la retraite.

CONTACT : 06 18 05 03 16

- Site internet : don.de.sang.peronnas.free.fr

- dsb.peronnas@gmail.com

- <https://www.facebook.com/Amicale-pour-le-Don-de-Sang-bénévole-de-péronnas-127027451323/>



Tennis club, une compétition réservée aux femmes

Le 22 juin dernier, Florence BUTET, Cécile CHASSIN, Camille CROZIO et Nancy WILLKOMM accompagnées de leur capitaine Mireille COLOM ont participé à la finale de la compétition : « Raquettes de la FFT » au centre de ligue à Bron.

Cette compétition est réservée aux femmes débutantes. La rencontre s'est jouée sur 2 simples et 1 double, chaque joueuse ne pouvant faire qu'un seul match. À l'issue des 4 rencontres de poule, l'équipe de Péronnas a terminé 2^{ème} de la finale départementale derrière l'équipe de La plaine de l'Ain. L'équipe péronnassienne termine 4^{ème} à la finale de la ligue et loupe de peu la sélection pour la finale nationale à Saint Malo.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

OKA'SPORT
Affaires et vêtements de tous sports

AS PERONNAS BASKET
POUR PLUS D'INFOS, RDV SUR:
ASPÉRONNASBASKET.FR



Venez échanger ou troquer votre équipement de sport trop petit ou plus utilisé. Rapportez les et tentez d'en trouver un nouveau.

31 Août et 1er Septembre 2019
Salle de la ROTONDE 220

RAMENEZ LES LE 31 AOÛT À PARTIR DE 10H00 ET TENDEZ DE FAIRE UNE AFFAIRE EN VENANT ACHETER DE NOUVELLES TENUES LE 1ER SEPTEMBRE DE 10H00 À 17H00.

Sou des écoles



Dates à retenir
La Broc des Geeks - épisode 3,
dimanche 13 octobre 2019
à la salle des fêtes :
le rendez-vous des amateurs de jeux & jouets, jeux de société, figurines, BD, Manga, Disney, SF, Cosplay...

Le Quine-Loto,
dimanche 5 janvier 2020
à la salle des fêtes.

Classes 2 et 7

PÉRONNAS THÉ DANSANT

CORINNE M-B et GIGI



2 **7**

La Savoyarde **Corinne MARTIN-BORRET** Accordéoniste-Chanteuse
Le Bressan **Régis CURT** Clavier-Chanteur

Dimanche 22 Septembre 2019

Salle des fêtes
14h30 - Entrée: 10. €
Renseignements & Réservations
06 63 23 16 71
Amicale des Classes en 2 & 7

PÉRONNAS
11^{ème} Bourse aux jouets



Matériel de Puériculture
VÊTEMENTS D'ENFANTS

Dimanche 10 novembre
9H - 18H Salle des fêtes

Entrée libre - buvette & petite restauration

7H30 Accueil des exposants
8€ la table sur réservation

Réservations ouvertes en août 2019
Amicale du Personnel Communal

APC PÉRONNAS
06 25 01 49 86

PAROLE AUX ASSOCIATIONS



Passion danse : succès pour les stages

Pour la 2^e année consécutive, Emmanuelle AYMARD de l'école M'Danse de Saint-Denis-lès-Bourg a animé un stage de danses latines fin mars. Son intervention, financée par la Mairie, était en particulier centrée sur la Bachata.

Qu'est-ce que la Bachata ?

Elle tire ses origines de la République Dominicaine et signifie moment de fête. Au départ, danse méprisée car associée aux classes sociales défavorisées, la Bachata a évolué sur des notes plus voluptueuses et sensuelles.

Un réel engouement pour les 18 amoureux de danses latines ; des déhanchés endiablés, une belle énergie et un maximum de plaisir ! Le tout sur des musiques rythmées et fabuleuses qui ont un pouvoir magique, celui d'être bon pour le moral ! Un grand merci à Emma pour sa bonne humeur et sa pédagogie !

Un vent de fraîcheur au studio

Dimanche 23 juin, après un échauffement, les élèves ont pu s'initier à la danse contemporaine et à la « street commerciale ». Les participants ont appris à se faire confiance et à danser en groupe, sous l'œil aiguisé du professeur Sarah LAURENT. La 2^e partie de l'atelier était consacrée à la chorégraphie.

Création d'un jeune ballet

Sarah LAURENT a fait ses premiers pas de danse à l'école municipale à l'âge de 4 ans.

Du haut de ses 20 ans, elle nous revient comme danseuse et chorégraphe pour initier les élèves à la danse contemporaine et à la « street commerciale ».

Très pédagogue et dotée d'une belle énergie, Sarah va faire découvrir son univers si singulier avec son propre langage.

Elle renouvelle le paysage de la danse à Péronnas. C'est une magnifique danseuse et Passion danse est très heureuse de l'accueillir à la rentrée pour la création d'un Jeune Ballet. jeuneballethum1@gmail.com

La danse contemporaine donne une grande liberté de mouvements et s'articule avec le temps, le poids, l'espace et la sensation. Cette danse est sans artifice et se travaille pieds nus. La « street commerciale » est, quant à elle, originaire des Etats-Unis. C'est une fusion du Hip-Hop, Break Dance, du popping, du locking et de toutes les danses nées de la rue. Ce sont des styles de danses très complexes, précis et très exigeants sur le plan physique.



Yoga de l'énergie

Sandrine, Stéphanie et Sylvie prennent la suite de Roland CADOZ qui a œuvré pendant de nombreuses années comme professeur de Yoga.

Elles vous proposent un Hatha Yoga inspiré par les énergies de saison et la relation geste-respiration. Cette approche subtile permet lors du mouvement de ressentir l'harmonie entre le corps et l'esprit. La pratique est douce et les postures proposées respectent les possibilités de chacun.

Retrouvez toutes les informations sur les cours, les plannings et les dates de rentrée dans le dossier des activités.

Contact

Sandrine CHAIGNE 06 17 19 49 28
peronnasyoga@gmail.com

PAROLE AUX ASSOCIATIONS



Mosaïque

Une saison bien remplie

Comme chaque année, la saison 2018-2019 a été studieuse pour les participant(e)s aux divers **ateliers** : « patchwork », « calligraphie », « peinture » et « écriture (mes murs de mots) ». Malheureusement l'atelier « chant traditionnel » a dû être provisoirement interrompu, au grand dam des choristes, du fait de la maladie de l'intervenante.

Les **sorties en car sur Lyon**, au nombre d'une 15^{aine}, sont de plus en plus suivies : à l'**auditorium** Maurice RAVEL pour la musique, à **la maison de la danse** et aussi le 31 décembre 2018 au **théâtre des Célestins** pour un spectacle décalé et poétique.

Côté patrimoine, 2 sites du Jura fondateurs de Cluny ont été visités : **Baume-les-Messieurs** à l'automne dans le cadre des journées européennes du patrimoine et **Gigny** au printemps 2019 pour la « journée des adhérents » au cours de laquelle a été également découvert le très intéressant **moulin-écomusée du Pont des Vents à Montfleury**.

Pour une 30^{aine} d'adhérents, la saison s'est terminée par un week-end prolongé à Provins, cité moyenâgeuse ceinte de remparts, célèbre aussi pour sa roseraie, avec une escapade au **Château de Vaux le Vicomte**. La collaboration avec Ain-Québec s'est concrétisée par l'organisation de **la dictée francophone** et la constitution **d'un comité de lecture** pour donner un vote au prix littéraire national « France-Québec ». N'oublions pas **le salon « de la terre à la table »** dont c'était la 18^{ème} édition qui a connu son habituel succès, grâce à l'implication d'un nombre important de bénévoles qui préparent activement le millésime 2019, **le 27 octobre à la salle des fêtes**.

Contact : mosaïqueperonnas@netc.fr
ou tél : 04 74 21 47 92



Classes 4 et 9

Samedi 27 avril dernier, l'amicale des Classes 4 et 9 organisait pour la 18^{ème} année son traditionnel thé dansant.

L'orchestre Olivier BOULARD a fait vibrer les cœurs des nombreux danseurs toujours fidèles qui enchaînaient les pas de valse, tangos, pasos, sans oublier les rocks, le madison et le kuduro.

Un bon moment passé en toute convivialité.

Dans l'après-midi, des plantes ont été offertes à trois personnes grâce à un tirage au sort avec les billets d'entrée.

Une très belle réussite grâce à toute l'équipe de l'Amicale des Classes 4 et 9 qui a œuvré tout au long de l'après-midi.

Les membres et la présidente Chantal SIMONET remercient l'orchestre et les danseurs et leur donnent rendez-vous l'an prochain.

PROCHAINE MANIFESTATION

**CONCERT COURANT D'EIRE
SAMEDI 28 SEPTEMBRE à 21 H
À LA SALLE DES FÊTES DE PÉRONNAS**



INFOS PRATIQUES

Bienvenue à...

Entreprises, artisans, commerçants vous venez de vous installer à Péronnas ?

Afin de vous faire connaître auprès de la population, nous vous proposons de paraître dans le prochain numéro.

Merci de contacter le service Communication par Tél. 04 74 32 15 66 ou par E-mail communication@peronnas.com

Valentine BERRY

Assistante administrative à domicile

Aide à la gestion des papiers, classement, démarches administratives

25 € / l'heure, réduction d'impôt à 50 %

Diplômée d'état d'aide médico psychologique

455 rue Jean Mermoz

06 69 61 18 04 - berry.lecoeur@gmail.com

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30

Rémy et Delphine

Gérants de l'Aqua fun park

Parc de loisirs pour les enfants de 1 à 12 ans. Ils proposent une 10^{ème} de structures gonflables.

Zone de monternoz

86 allée du Thioudet

06 69 97 93 95 - contact@aquafunpark01.fr

www.aquafunpark01.fr

Ouvert tous les jours de 14h à 18h30 sur la saison d'été.



Un conciliateur de justice à votre service

Yves DOLARD assure une permanence sur rendez-vous, le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 17h.

Sa mission a pour but d'apporter une aide à la résolution amiable de litiges entre parties afin d'éviter le recours à une procédure judiciaire (problèmes de voisinage, locataires-propriétaires, clients-prestataires de services...).

Pour prendre rendez-vous téléphonez en mairie au 04 74 32 31 50.

Pas de permanence en juillet et août.

Prochaine permanence à partir du 12 septembre.

Vous venez d'arriver à Péronnas ?

Faites-vous connaître à l'accueil de la Mairie : un dossier, destiné aux nouveaux habitants vous sera remis.

Il vous est offert :

- le calendrier des manifestations
- les deux derniers Flash (bulletins municipaux)
- un bloc-post-it à l'image de la commune...

Contact : Mairie – Tél : 04 74 32 31 50

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie, vous remettra alors une **attestation de recensement** à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée pour toute inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Présentez-vous dès vos 16 ans en mairie muni de votre **carte nationale d'identité**, du **livret de famille**, d'un **justificatif de domicile** et de la **carte nationale d'identité** d'un de vos parents.

Les jeunes qui auraient omis de se faire recenser doivent également se présenter en mairie pour régulariser leur situation.

Mairie – service population Tél 04 74 32 15 61



INFOS PRATIQUES



Canicule : attention aux fortes chaleurs

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins 3 jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la chaleur et la durée.

Votre santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- il fait très chaud,
- la nuit, la température ne descend pas, ou très peu,
- cela dure plusieurs jours.

Plateforme téléphonique « canicule info service »
0 800 06 66 66 (appel gratuit) ouvert en cas d'épisode de forte chaleur, tous les jours de 9h à 19h.

Renseignements : <http://www.gouvernement.fr/risques/canicule>

Fibre optique

A blue and yellow graphic for Liain fiber optic network. It features the Liain logo, icons for various services, and text: "Accédez à la Fibre Optique" and "Testez votre éligibilité sur www.reso-liain.fr".

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Opération tranquillité vacances (OTV)

La police municipale et la police nationale assurent de jour comme de nuit des services de sécurité de proximité dans le but de réduire les atteintes aux biens, les cambriolages, les dégradations et intrusions.

Quel est le principe de ce dispositif ?

Tout habitant ou dirigeant d'entreprise qui s'absente de son domicile - entreprise, pendant plusieurs jours, peut aviser la police municipale ou la police nationale, afin que des rondes de surveillance aient lieu, pour l'ensemble des propriétés inoccupées, durant la période indiquée.

Vous pouvez participer activement à l'amélioration de la sécurité en remplissant un questionnaire dans le but d'aider les forces de sécurité à optimiser leur service.

Comment se procurer le questionnaire ?

Ce questionnaire est disponible en mairie. Il vous suffit de prendre rendez-vous avec la police municipale de Péronnas au 04 74 32 15 63.

Connectez-vous

Sur www.peronnas.com

Sur www.facebook.com/PERONNAS

Sur twitter.com/Peronnas01



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Ateliers détente pour les Aînés Santé, équilibre & relaxation

Ateliers gratuits proposés aux + 60 ans organisés dans le cadre du « plan sénior 01 » du Conseil départemental et par le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) de l'Ain de la Croix-Rouge française.

Cet atelier s'inspire de la gymnastique japonaise qui améliore la concentration, la mobilité, la coordination et l'équilibre grâce à des exercices adaptés et progressifs de respiration, d'étirements, de renforcements musculaires et d'automassage.

Séances : vendredi de 15h30 à 16h45

Dates :

04-11-18-25 octobre

8-15-22-19 novembre

6-13-20 décembre

3-10-17-24-31 janvier

Lieu : Dojo du Complexe Marc BERNARDIN
au 510 rue de la Grange Magnien.

Intervenant : Patrick SERMET Chiropracteur -
Brevet Fédéral d'Aïkido

Contact : Croix Rouge - 04 74 23 39 87
saad.ain@croix-rouge.fr



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



AIN⁰¹
Le Département



Réunion publique : à votre écoute

Mercredi 6 novembre à 20h à La Rotonde au 115 rue de la Poste.

Les quartiers concernés sont ceux appartenant au bureau de vote numéro 5 « couronne » :

Allée des Vernes, des ormes, des Vavres, route de la forêt de Seillon, allée des bruyères, de la Buissonnière, des genêts, des fougères, des alouettes, des Gasses, des noisetiers, route de Lent, allée des bois, chemin de Corbie, des fermes du Saix, du pommier, allée champ du frêne, de la Veyle, chemin des sources, de Luisandre, des Picolets, de la Garenne, des poches, allée Bourbouillon, chemin Montvillon, allée et chemin de la Croix, allée des blés d'or, des coquelicots, des prés, chemin des Carronnières, des bouleaux, impasse et allée des Granges neuves, rue de la Chartreuse, Abbé Griffon, allée Humbert de Bâgé, Alfred de la Bastie, Belvey, Pombeau, chemin de la Vernée, route et allée de Saint André, allée des merles, rue Lavoisier, chemin de Monternoz, des Oures.

Prochains conseils municipaux

Séances publiques à 20 h salle du conseil en mairie

> **Mardi 10 septembre**

> **Lundi 19 novembre**

> **Mardi 15 octobre**

> **Mardi 17 décembre**



PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Artistes amateurs faites-vous connaître !

La commission culture organise une exposition de peintures et sculptures **samedi 12 octobre** à la salle des fêtes. Ce salon sera ouvert aux artistes amateurs. Il n'y aura pas de vente sur place.

• Si vous êtes intéressé(e) pour participer, merci de vous faire connaître en mairie service culturel
Tél 04 74 32 15 66 **avant le 31 août 2019**
et/ou par mail communication@peronnas.com



Soirée récompenses des bénévoles et sportifs

Sportifs, faites-vous connaître !

Critères :

- Habiter Péronnas et/ou pratiquer un sport dans une association ou à l'école locale
- Avoir obtenu des résultats sportifs depuis 2017
- Et avoir au moins le titre départemental ou un podium en championnat de niveau régional ou national

Prenez contact en mairie service communication dès que possible au 04 74 32 15 66 ou par mail à communication@peronnas.com

PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Participez à l'installation de panneaux photovoltaïques Réunion d'information vendredi 20 septembre à 19h à la Rotonde 220

Couvrir le complexe omnisports évolutif couvert (COSEC)

Péronnas et Bresse Energies Citoyennes (BEC) se sont entendues pour une installation sur le COSEC. La puissance sera de 36kWc. Elle produira 40.000kWh et économisera 3,5t de CO2 chaque année. La production permet d'approvisionner 16 ménages moyens.

Qu'est ce que Bresse Energies Citoyennes ?

Bresse Energies Citoyennes (BEC), une société par actions simplifiées (SAS) est née en 2016 de la volonté de quelques habitants de la Communauté d'agglomération de Bourg (CA3B) de promouvoir les énergies renouvelables. Pour démarrer, BEC a décidé de poser des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics situés sur le territoire de la CA3B.

Comment ça marche ?

Un panneau dure plus de 40 ans.
L'électricité est revendue à électricité de france (EDF).
Les citoyens sont les actionnaires de BEC. Leur mise de fonds est rémunérée au taux du livret A et cette mise peut être récupérée. Les résultats supplémentaires seront réinvestis dans de nouvelles installations.



L'action coûte 100 € pour un adulte. Cela lui donne une voix dans les assemblées générales annuelles. Le capital est ouvert à des enfants car ils incarnent l'avenir. Une action enfant coûte 50 €. Ils auront le droit de vote à leur majorité. Actuellement, 27 % du capital est détenu par des enfants. À fin mai 2019, le capital de BEC est de 1600 parts. Les nouveaux souscripteurs sont bienvenus en permanence.

Des installations initiées dans 4 communes

- **Étrez** : 2 premières installations de 60 m² ont été posées à l'été 2018 sur les vestiaires du stade et sur l'école.
- **Confrançon** : 1 installation de 250 m² est réalisée sur le toit du gymnase.
- **Bourg-en-Bresse** : 1 installation de 250 m² est en cours de raccordement à l'école des Arbelles.
- **Saint-Denis-lès-Bourg** : installation de 250 m² sur la tribune du stade. D'autres projets sont en discussion dans plusieurs autres communes. CA3B a décidé de participer au capital de BEC pour 500 parts. Elle renforce l'initiative commune des citoyens et des collectivités. Ensemble luttons contre le dérèglement climatique. Chacun est le bienvenu pour rejoindre BEC.

Contact : 06 51 03 38 66

bresseenergiescitoyennes@gmail.com

https://bresseenergiescitoyennes.com

*Venez découvrir
vos futurs loisirs !*



Forum

des associations

samedi 7 septembre 2019
de 14h à 17h30



salle des fêtes de Péronnas

Plus d'infos sur : www.facebook.com/PERONNAS
www.peronnas.com

Contact mairie de Péronnas : 04 74 32 31 50





^ Atelier guitare

Langue française des signes v



Fête de la musique

vendredi 14 juin 2019



< Solo sax

v La fumée du dragon ^





Gala de l'école municipale de danse

samedi 29 juin 2019

